



BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2020 - 2021

BO du 08 avril 2021



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



AURA
RUGBY AUVERGNE RHÔNE-ALPES



sommaire

Page 3 *Ils soutiennent le rugby régional - New !*

Page 4 *Maintien de l'activité rugby - New !*

Page 5 *Déclinaison des mesures sanitaires - New !*

Page 6 *France 2023*

Page 7 *Formation - New !*

Page 8 *Officiels*

Page 9 *Infos FFR & Orange Rugby Challenge - New !*

Page 10 *Au coeur des clubs - New !*

Page 11 *Infos Assos - New !*

Page 12 *Notre partenaire vous propose*



Pour ouvrir les liens contenus dans ce document dans un nouvel onglet, utilisez le clic droit de votre souris ;)



SUITE AUX ANNONCES GOUVERNEMENTALES
FERMETURE DES MO
JUSQU'AU 05 MAI 2021
LES SALARIÉS ADMINISTRATIFS SONT EN TÉLÉTRAVAIL

Une permanence téléphonique est assurée :

Chaponnay : information à venir

Clermont Fd : du mercredi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h

Guilherand Granges : tous les matins sauf mercredi de 9h à 12h et lundi jeudi de 13h30 à 17h

Montbonnot : information à venir

ILS SOUTIENNENT LE RUGBY RÉGIONAL



world flair

Equipementier sportif pour clubs

Depuis 25 ans, World Flair accompagne les clubs et les institutions dans la création et la personnalisation de leurs équipements sportifs.

Ils ont à cœur de développer la pratique sportive chez les enfants. C'est pour cette raison qu'ils accordent une attention toute particulière aux matériels et habillements qui leur sont destinés. Personnalisez vous-même votre maillot et explorez leur catalogue pour découvrir tous leurs produits !

Plus d'informations sur leur site : <https://www.world-flair.com/fr/>

Un grand merci à Alain qui soutient le Rugby régional depuis de nombreuses années ...



layeplâtrerie

- Cloisons
- Doublage
- Isolation
- Plafond

De la réalisation de faux plafonds et cloisons modulaires aux travaux de menuiserie, aménagement et peinture, l'entreprise présente l'avantage d'être positionnée dans le gros œuvre du second œuvre, soit tous les métiers d'aménagement des locaux tertiaires, villas, appartements ...

Cela fait plusieurs années maintenant que l'entreprise travaille régulièrement en groupement momentané. La plupart du temps, il est composé d'un noyau dur de trois entreprises plâtrerie, peinture et menuiserie, auxquelles viennent s'ajouter des entreprises suivant les besoins du chantier.

L'entreprise Laye Plâtrerie

L'entreprise Laye Plâtrerie fêtera ses 50 ans en 2022. L'occasion de témoigner de sa solidité dans un secteur en pleine mutation avec l'arrivée de nouvelles méthodologies de travail comme avec le BIM (modélisation 3D du bâtiment).

L'équipe comprend plus de 100 personnes dont 60 salariés auxquels viennent s'ajouter une cinquantaine de sous-traitants pour palier au surcroît d'activité. Les chantiers sont répartis à 80% en région grenobloise et en Isère, les 20 % restants se répartissent entre la région lyonnaise, la Savoie et la Haute-Savoie.

L'entreprise soutient le Rugby Régional, ainsi que la Maison Ovale de Montbonnot St Martin depuis 2012 où elle a su mettre en application la qualité de son travail.

Un grand merci à Patrick et Nicolas.

MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ RUGBY

Suite aux annonces gouvernementales, la FFR rappelle la possibilité de poursuite de l'activité rugby au stade 3 du dispositif (jeu avec passes sans contact) dans le respect impératif des règles et conditions suivantes.

La pratique sportive encadrée en extérieur, sans limitation de nombre de participants ni de durée des séances, est autorisée en journée à la condition de respecter :

- le couvre-feu en organisant les séances de manière à que tous les pratiquants, éducateurs, accompagnateurs soient rentrés chez eux à 19h
- la règle impérative de limitation des déplacements dans le rayon des 10 Kms entre son domicile et la localisation du stade, avec production d'un justificatif de son domicile en cas de contrôle (CNI ou Passeport ou Facture électricité, téléphonie . .).
- l'application impérative des exigences du stade 0 = questionnaire médical simplifié d'auto-évaluation de son état physique avant chaque séance d'entraînement + tenue du listing des participants établis et conservés sous l'autorité du COVID Manager du Club
- les dispositions du Protocole sanitaire renforcé mis en place dans chaque Club
- le port du masque pour les pratiquants de plus de 11 ans, hormis sur le terrain lors des exercices
- la suspension jusqu'à nouvel ordre de l'organisation de journées de détection ou de centres de suivi des M15
- l'interdiction d'utilisation des vestiaires et du Club-house

C'est à ces conditions d'application stricte que la pratique du rugby peut se poursuivre au sein des Clubs, selon le Communiqué de presse du Ministère des Sports et la Communication adressée aux Clubs par la FFR par Patrick BUISSON, Vice Président en charge du Rugby amateur.

Stade Rugby 3

L'activité continue normalement pour les sportifs de haut niveau listés dans le PPF mais également pour les joueurs et joueuses évoluant dans les compétitions suivantes :

Nationale
Espoirs Nationaux
Espoirs Reichel
Elite 1 Féminine

Déclinaison des décisions sanitaires pour le sport à partir du 3 avril 2021

1/2

CATÉGORIES	RÈGLEMENTATION SANITAIRE DANS LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN
	ATTESTATION DE DÉPLACEMENT / JUSTIFICATIF DE DOMICILE
Pratique sportive dans l'espace public (dont plages, lacs, rivières, parcs, forêts, montagnes...)	
Tout public	Toute activité sportive individuelle Dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact. La distanciation physique de 2 m doit être observée. Les rassemblements dans l'espace public de plus de 6 personnes sont interdits.
Publics prioritaires Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, formation universitaire ou professionnelle	Autorisé Dérogation au couvre-feu et à la distance de 10 km
Publics prioritaires Personnes disposant d'une prescription médicale APA et personnes à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire	Autorisé Dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact. La distanciation physique de 2 m doit être observée.
Pratique sportive dans les équipements sportifs (ERP) avec protocoles sanitaires renforcés	
Personnes mineures et majeures	Autorisé En extérieur (ERP type PA) Dans un rayon maximal de 10 km autour du domicile à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de contact. La distanciation physique de 2 m doit être observée.
Publics prioritaires Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, formation universitaire ou professionnelle, personnes disposant d'une prescription médicale APA et personnes à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire	Autorisé En extérieur (ERP type PA) et en intérieur (ERP type X) Dérogation au couvre-feu et à la distance de 10 km

Rappel : les activités physiques et sportives autorisées dans les établissements se déroulent dans le respect d'une distanciation physique de deux mètres, sauf pour les sportifs professionnels et SHN.
Le port du masque doit être respecté en permanence, sauf si l'activité physique ne le permet pas, conformément à l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique du 20 octobre 2020.

ERP de type X : Établissement recevant du public couvert et clos - ERP de type PA : Établissement recevant du public de plein air



2/2

CATÉGORIES	RÈGLEMENTATION SANITAIRE DANS LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN
	ATTESTATION DE DÉPLACEMENT / JUSTIFICATIF DE DOMICILE
Éducateurs sportifs professionnels	
Activités en environnement spécifique : ski et dérivés ; alpinisme ; plongée subaquatique ; parachutisme ; spéléologie ; natation et sécurité aquatique (espace public, ERP de type PA ou X)	
Pour les autres activités en extérieur (espace public ou ERP de type PA) et les activités en intérieur (ERP de type X)	Autorisé pour les activités en présentiel ne pouvant être différées.
Coaching	
Sportifs professionnels et de haut niveau avec l'encadrement nécessaire	
Compétitions avec protocoles sanitaires renforcés	Autorisé
Sportifs amateurs	
Compétitions	Interdit
Vestiaires	
À usage collectif	Autorisé uniquement pour les SHN et sportifs professionnels.
Accueil de spectateurs	
Dans l'espace public	Interdit
En ERP de type PA ou X	Huis clos
Vie associative	
Réunions (AG, bureau, commissions...)	Voie dématérialisée

Rappel : les activités physiques et sportives autorisées dans les établissements se déroulent dans le respect d'une distanciation physique de deux mètres, sauf pour les sportifs professionnels et SHN.
Le port du masque doit être respecté en permanence, sauf si l'activité physique ne le permet pas, conformément à l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique du 20 octobre 2020.

ERP de type X : Établissement recevant du public couvert et clos - ERP de type PA : Établissement recevant du public de plein air



BIENVENUE

sur la billetterie officielle de la Coupe du Monde de Rugby France 2023

Prochaine phase de vente pour le Grand Public à partir du mardi 6 avril à 18h00 (CET)



Billetterie France 2023

Nous vous rappelons qu'à ce jour les Ligues Régionales ne sont pas en charge de la vente de la billetterie et ne disposerons pas de gratuités.

Pour accéder à la billetterie, rendez vous à partir du mardi 6 avril à 18h sur le site : <https://tickets.rugbyworldcup.com/fr>

Dans le cadre des prochaines phases de commercialisation qui ouvriront prochainement, sera mise en place une vente réservée :

Aux clubs amateurs et professionnels

Aux Comités Départementaux

Aux Ligues Régionales.

Chacune d'entre elles aura l'opportunité, sur une plateforme dédiée, de passer une commande unique d'un maximum de 25 packs Villes (4 ou 5 matchs en fonction des stades) dans les limites des stocks disponibles.

Toutes les catégories et tous les packs villes seront disponibles dès le début de la vente.

Cette vente exclusive sera réservée aux structures mentionnées ci-dessus sous réserve :

Qu'elles étaient actives au 30 mars 2021

Que la Présidente / le Président de la structure tel que renseigné sur OVAL-E disposait d'une licence active au 30 mars 2021

Le planning sera le suivant :

Du 8 au 25 avril :

Chaque structure devra créer et finaliser son compte par l'intermédiaire de sa présidente / son président sur la plateforme : <https://group.rugbyworldcup.com> (ouverture de la plateforme le 8 avril)

Cette phase consistera à valider la volonté de votre structure de participer à cette vente.

Du 4 mai au 31 mai :

Début de la vente dédiée

Chaque structure aura l'opportunité de faire sa commande et de la valider

De la même manière que pour les ventes au grand public, la règle du « premier arrivé, premier servi » s'appliquera

Une fois la commande validée, vous devrez signer et renvoyer le bon de réservation généré à l'adresse indiquée

Vous disposerez ensuite de 30 jours à compter de la date d'enregistrement de la commande pour effectuer le paiement.

Ce processus permettra, nous en sommes certains, de pouvoir répondre à vos nombreuses demandes.

Pour toutes questions sur ce processus, nous vous invitons à prendre contact auprès de contact.group@france2023.rugby. Une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais.

FORMATION

FORMATION BABY RUGBY

Quelques photos de la formation Baby Rugby de Chaponnay pour BC3 avec Ahdlen NEFOUSSI et Nicolas LEROY formateurs.

1ère journée du BC3 à Saint Priest le samedi 20 mars

2ème journée du BC3 à Arnas le samedi 3 avril



BULLETIN DES OFFICIELS DE MATCHS

Retrouvez chaque semaine le bulletin d'informations des officiels de match de la Ligue AuRA avec les désignations des officiels de match de la Ligue AuRA, des reportages sur la vie des officiels de match, des informations de la FFR et de la Direction Nationale de l'Arbitrage, etc ...

Le dernier bulletin mis en ligne est le :

[31. Bulletin n°31 du 01 avril 2021](#)



Tous les bulletins sont disponibles sur le site de la Ligue. Pour y accéder : <https://ligueaura.ffr.fr/s-engager/arbitrer/bulletin-offdematch>



La Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes (AuRA) compte 4 Académies de l'Arbitrage sur son territoire.

Celles-ci sont situées à :

- Clermont Ferrand
- Grenoble
- Lyon
- Oyonnax

Ces académies réservent des places pour les élèves de seconde, première ou terminale, désireux de tenter une expérience dans le milieu de l'arbitrage. La date **limite de réception des candidatures est fixée au 30 Avril**. Cette expérience sera renouvelée en Septembre 2021 et peut te permettre de poursuivre tes études dans une structure fédérale qui te fera découvrir l'arbitrage, tout en continuant à jouer dans ton club, mais en respectant obligatoirement la Charte de l'Arbitrage en dirigeant, au minimum, le nombre de rencontres imposées.

Si tu es intéressé pour intégrer l'une de ces académies, sur des postes réservés à l'arbitrage, tu peux contacter Valentin Ripard :

academie.aurarugby@gmail.com

0687369104

Je reste bien entendu à ta disposition pour tout renseignement complémentaire pour te permettre de poursuivre tes études dans une structure fédérale de qualité, en continuant à jouer et en découvrant les joies de l'arbitrage.

Laurent Delorme

l.delorme@cpro.fr

COMMUNICATION OFFICIELLE FFR

- [F7M - MEDIA GUIDE DUBAÏ 08 ET 09 AVRIL 2021](#)
- [F7F-MEDIA-GUIDE-DUBAÏ-INVITATIONAL-7S-TOURNOI2 07.04.21](#)



A l'attention,
Des Ligues régionales
Des Comités départementaux
Des Référents et Techniciens des Ligues en charge des EDR
Des Directeurs Techniques de Ligues

Le 7 avril 2021,

Objet : Orange Rugby Challenge 2020-2021

Madame Monsieur,

Du fait des conditions sanitaires liées à la crise du Covid19, les phases départementales et régionales de l'ORC 2021 n'ont pas pu être organisées. Ainsi il a été décidé en accord avec notre partenaire, que la finale de l'Orange Rugby Challenge initialement prévue le 25 juin 2021 serait pour la seconde année consécutive annulée. Les phases départementales et régionales qui n'ont pas pu se dérouler sont elles aussi annulées.

Nous souhaitons saluer l'investissement des territoires ultra marins, qui lorsque les conditions sanitaires le permettaient ont pu organiser les phases régionales et ainsi faire vivre ce Challenge

Nous vous donnons rendez-vous la saison prochaine pour l'Orange Rugby Challenge, le calendrier vous sera communiqué courant mai.

Nous vous remercions de bien vouloir faire suivre l'information à vos clubs.

Les responsables de la Commission Ecoles de Rugby

EN DIRECT DES CLUBS

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE RUGBY

COLLÈGE VERRIÈRE - ISSOIRE

SÉLECTION & INFORMATION
MERCREDI 19 MAI
14H00

AU STADE ALBERT BUISSON À ISSOIRE

PRÉSENCE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX OBLIGATOIRE

DEUX SÉANCES HEBDOMADAIRES DANS LE TEMPS SCOLAIRE
La section est ouverte aux filles et aux garçons (de la 6^e à la 3^e) et ouvre droit à une dérogation exceptionnelle.

CANDIDATURE & RENSEIGNEMENTS

SECRÉTARIAT - COLLÈGE VERRIÈRE
25, bd Pasteur
63500 Issoire
04.73.89.31.27



EN PARTENARIAT AVEC



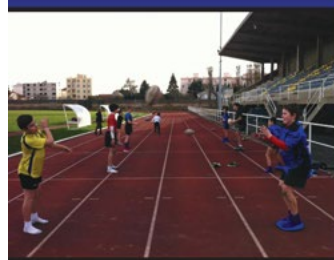
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE RUGBY
COLLÈGE VERRIÈRE

DEUX SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT HEBDOMADAIRES DANS LE TEMPS SCOLAIRE

Travail technique général et spécifique au poste
Développement de la perception et de la prise de décision
Préparation physique généralisée
Travail affectif et préparation mentale



La section ouvre droit à une **DÉROGATION EXCEPTIONNELLE** de la carte scolaire dans le cadre du parcours particulier de l'élève (sous conditions).



SUIVI INDIVIDUALISÉ DES STAGIAIRES DE LA SECTION

Suivi et accompagnement scolaire renforcé

Suivi médical

Suivi rugbystique et physique

DOUBLE PROJET SCOLAIRE ET SPORTIF

« Les sections sportives scolaires donnent à l'élève la possibilité d'atteindre un haut niveau de pratique et permettent de concilier études et pratiques sportives renforcées ».



Test d'entrée

Section Sportive
Rugby

Filles & Garçons

Lycée Louis Armand

Mercredi 5 mai 2021

de 13h30 à 16h30

Demande
d'informations à
sportif@csvrugby.fr

Date limite de retour
des dossiers de
candidature au lycée :
16 avril 2021



Mercredi 5 mai 2021
de 16h30 à 20h30



CROS



Les offres en AURA

> Le Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Tir à l'arc cherche **un(e) stagiaire Chargé(e) de mission Communication** pour 1 à 2 mois.

> La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes du Sport Adapté cherche **un(e) alternant(e) Chargé(e) de communication** pour septembre 2021.

En savoir plus



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le plan « 10000 jeunes », c'est quoi ?



À la découverte des métiers du ministère de l'Intérieur : <https://media.interieur.gouv.fr/10000jeunes-interieur.fr/>

Le ministère de l'Intérieur s'engage grâce au « plan 10000 jeunes » à offrir plus de 10000 stages, contrats d'apprentissage et autres opportunités, à des collégiens de troisième, lycéens, apprentis et aux étudiants jusqu'à 26 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap dans le cadre des services civiques), sur l'année scolaire 2021-2022.

Venez découvrir la diversité des métiers du ministère de l'Intérieur :

sécurité (intégrez les services de police, les casernes de gendarmerie, les unités de sécurité civile), finance, gestion, restauration, mécanique, logistique...

Pour les moins de 18 ans, 3000 offres :

1800 stages de 3ème ;

1200 stages de citoyenneté au sein des cadets de la République de la gendarmerie nationale.

Pour les 18-25 ans, plus de 7000 offres :

1500 contrats d'apprentissage de 6 mois à 3 ans ;

4000 stages de 6 mois maximum pour les étudiants de BTS, DUT, licence ou master ;

1500 missions de service civique de 6 mois à 1 an.



METTEZ LE XV DE FRANCE DANS VOTRE POCHE

CARTES COLLECTION XV DE FRANCE⁽¹⁾

UNE ASSURANCE REMBOURSEMENT

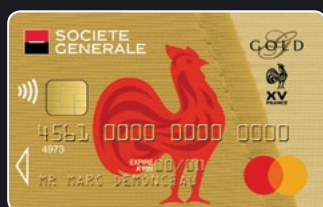
de votre licence rugby
en cas de coup dur⁽²⁾

25 % DE RÉDUCTION

sur la boutique en ligne
France Rugby⁽³⁾

DES PLACES À GAGNER TOUS LES MOIS

pour assister aux matchs
du XV de France



C'EST VOUS L'AVENIR



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

(1) Le prix de l'option carte Collection XV de France (26 €/an - tarif au 01/07/2020) s'ajoute à la cotisation de votre carte. Voir Conditions Générales et les « Conditions appliquées aux opérations bancaires - Particuliers » disponibles en agence et sur le site particuliers.societegenerale.fr. (2) Dans la limite des dispositions contractuelles. Contrat d'assurance souscrit par Société Générale auprès d'Allianz IARD par l'intermédiaire de SPB. Entreprises régies par le Code des assurances. (3) Offre valable pour tout paiement avec la carte CB Mastercard ou CB Gold Mastercard XV de France, hors CD, DVD, livres, non cumulable avec toute autre promotion, dans la limite des stocks disponibles.

Société Générale - BDDF/CLI/DFC - Tour Granite 75886 Paris Cedex 18 - S.A. au capital de 1 066 714 367, 50 EUR - 552 120 222 RCS Paris. Siège social : 29, bd Haussmann 75009 Paris.
Crédit photo : Photographie © Les Initiés - Graphisme © Ptitacao Studio - Réf. : (B) 144 741 - Juillet 2020